Envoyé en préfecture le 13/03/2026
Reçu en préfecture le 13/03/2026
Publié le
ID : 022-212201537-20260223-D2026_12-DE

CITÉ DE Moncontour

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département des CÔTES D'ARMOR
Commune de MONCONTOUR

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 23 FÉVRIER 2026

Nombre de conseillers :	
En exercice	15
Présents	11
Votants	12

Le vingt-trois février deux mil vingt-cinq, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la mairie de Moncontour sous la présidence de Mme Anne-Gaud MILLORIT, Maire.

Sont présents : *Anne-Gaud MILLORIT, Enguerrand ROUZIC, Maële LASKAR, Michel SAUVÉ, Sophie FRAVAL-LANGUILLE, Mickaël TARDIVEL, Julie GAUDIN, Karel VAN DAELE, Vassili OLLIVRO, Nicolas PINCHON, Claire BIDET*

Absents excusés : Fanny PROCUREUR donne pouvoir à Sophie FRAVAL LANGUILLE

Absents : Irène AUPETIT, Jérémie BARREAU, Eliott RUFFET

Secrétaire de séance : Mickaël TARDIVEL

D2026_12 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Conformément au code général de la fonction publique L 313-1, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Maële LASKAR, adjointe chargée des ressources humaines propose, compte tenu des conditions d'avancement de grade à l'ancienneté :

- La création d'un poste d'adjoint du patrimoine principal de 1ère classe au 1er mars 2026 (durée hebdomadaire de service : 28 h) et un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe au 1er septembre 2026 (durée hebdomadaire de service : 28 h).
- La suppression d'un poste d'adjoint du patrimoine principal de 2ème classe au 1er mars 2026
- **De modifier** le tableau des effectifs à compter du 01/03/2026 (annexé à la délibération)
- **D'inscrire** les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois au budget de la commune, chapitre 012.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité (12 votes pour) la modification du tableau des effectifs.

Pour extrait conforme,
La Maire, Anne-Gaud MILLORIT

Le Secrétaire, Mickaël TARDIVEL

Envoyé en préfecture le 13/03/2026
Reçu en préfecture le 13/03/2026
Publié le
ID : 022-212201537-20260223-D2026_12-DE